

Thonon, le 12 décembre 2022

Préfecture de Haute-Savoie
Monsieur le Préfet
Yves Le Breton
Rue du 30^{ème} Régiment d'Infanterie
BP 2332
74034 Annecy Cedex

Objet : Risque de pollution du Léman et de ses affluents en cas d'arrêt accidentel d'alimentation électrique du système d'assainissement

Monsieur le Préfet,

L'ASL est une association franco-suisse créée en 1980 ayant pour mission la sauvegarde de la qualité des eaux et des milieux du Léman et de ses affluents. A ce titre, nous sommes très attentifs au bon fonctionnement des systèmes d'assainissement des eaux usées du bassin lémanique. Nous vous rappelons que c'est principalement la réalisation et la modernisation de ce système qui a permis de redonner progressivement, après les épisodes de pollution de la fin du 20^{ème} siècle, le « bon état écologique et sanitaire » actuel du Léman.

Nous avons noté le soin pris par le gouvernement et les services de l'Etat pour éviter des ruptures d'alimentation dans le contexte actuellement tendu du système électrique français. Bien que le risque soit faible, notre courrier est motivé par notre inquiétude de voir tout ou partie du système d'assainissement lémanique (stations de traitement, pompes de relevage...) temporairement paralysé cet hiver par des délestages préventifs de l'alimentation électrique locale ou par la coupure brutale de poches d'alimentation.

Nos questions dans ce contexte sont les suivantes :

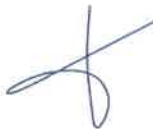
- 1) Vos services ont-ils envisagé le cas d'un délestage mettant hors service le système d'assainissement lémanique ?
- 2) Ont-ils évalué l'impact sur le lac et ses affluents jusqu'en tête de bassin d'un tel dysfonctionnement (relatif aux localisations, volumes et natures des rejets non traités) ?
- 3) En cas de coupure d'alimentation électrique, quelles sont les dispositions prises par l'ensemble des acteurs pour minimiser le degré de pollution des rejets dans les cours d'eau du bassin versant et le lac ?

4) Enfin, les impacts des éventuels rejets feront-ils l'objet d'observations de terrain et d'analyses ?

Sur toutes ces questions, notre association apprécierait de connaître le point de vue de vos services. De même, nous sommes prêts à vous faire part de notre expertise de terrain et de nos retours d'expérience sur le Léman et ses affluents.

Cette situation exceptionnelle nous offre l'opportunité de souligner l'importance de renforcer la résilience du système d'épuration des eaux usées. La consolidation doit être technique mais elle doit aussi reposer sur la volonté d'une « montée en gamme » des dispositions réglementaires visant à diminuer drastiquement l'agressivité environnementale de la charge polluante (par ex. la charge en micropolluants). Cette réduction permettrait par ailleurs de nous préparer à des aléas exceptionnels et à ce qui nous attend de façon récurrente avec le changement climatique en cours.

Restant à votre disposition pour en discuter (avec vous et vos services) nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.



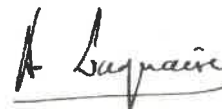
Jean-Marcel Dorioz
Vice-président
Responsable du groupe français



Suzanne Mader-Feigenwinter
Secrétaire générale



Paul Roux
Membre du Comité
Groupe français



Alain Gagnaire
Membre du Comité
Groupe français

Copie à :

Madame Josiane Lei, Présidente de la Communauté de Communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance

Monsieur Christophe Arminjon, Président de Thonon Agglomération

Monsieur Fabien Trombert, Président de la Communauté de commune du Haut Chablais